

# Le Monde Economie

Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

## La formation professionnelle, outil anticrise négligé

- « Former plutôt que licencier », le slogan fait l'unanimité
- Pourtant, comme toujours en période de crise, les budgets fondent
- Des régions créent leur propre « service public de formation »



**F**ormer plutôt que licencier », déclarait déjà fin décembre Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'emploi, à l'adresse des entreprises. C'est le leitmotiv des pouvoirs publics en réponse à cha-

### Dossier

que nouveau plan social. Face à un taux de chômage que Pôle emploi vient encore d'annoncer en hausse (+16,1% en un an) et une croissance atone, la formation pourrait

être, aux niveaux national et régional, une priorité pour maintenir les salariés en activité, les adapter aux nouvelles technologies ou préparer leur reconversion.

Dès 2008, le gouvernement avait avancé cette carte. Les entreprises ont été invitées à former leurs salariés contraints par la crise au chômage partiel; le périmètre des contrats de transition professionnelle (CTP) - qui permettent aux licenciés économiques de combiner formation et travail - a été étendu de 7 à 40 bassins d'em-

ploi en un an. Le projet de loi sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie a été adopté en 2009.

Certaines régions, qui comptent la formation professionnelle au nombre de leurs compétences, ont, de leur côté, créé des « services publics régionaux de la formation professionnelle » - c'est le cas en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Poitou-Charentes, Bourgogne, Limousin et Rhône-Alpes - pour développer une offre permanente destinée aux publics les plus éloignés

de l'emploi. Les conseils régionaux ont financé leurs propres dispositifs anticrise (chèque formation, dispositif de qualification, fonds spéciaux, etc.). La participation financière des régions à la formation professionnelle (4 milliards d'euros), en hausse constante depuis 2004, représente 15,5% de la dépense nationale, estimée à 28,4 milliards d'euros pour 2007.

Malgré ce volontarisme, la formation professionnelle a, paradoxalement, marqué le pas dès 2008.

►►► Lire la suite page 4

Philippe Askenazy



## Retraites : le faux débat des 60 ans



Le débat sur les retraites en France est vicié par des informations comparatives trop rapides. Depuis plusieurs semaines, on ne cesse d'entendre nos politiques, reprenant des données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), clamer que l'âge légal de départ à la retraite en France, 60 ans, est très bas, contre le plus souvent 65 ans dans la plupart des pays développés, notamment l'Allemagne. Du coup, le débat français sur les retraites est bien parti pour se cristalliser autour des partisans et des adversaires de l'« acquis social » des 60 ans, les seconds arguant que la France doit à son tour se lancer dans LA réforme qu'ont su faire les autres pays dont, à nouveau, l'Allemagne.

Or, un travail comparatif plus précis donne une vision bien plus nuancée. Dans la plupart des pays, les réformes ont en réalité été fastidieuses et répétées. L'Allemagne a ainsi modifié significativement ses régimes de pension en 1992, 1999, 2001, 2004, 2007 et va continuer à le faire. Par ailleurs, plusieurs âges légaux de départ à la retraite coexistent. En France, il y a l'âge minimal, 60 ans (voire moins pour ceux qui ont débuté très jeunes), et il y a l'âge à taux plein, 65 ans. Le premier est celui qui permet de prendre ses droits à pension; le second est celui qui permet d'obtenir une retraite à taux plein, même si on n'a pas totalement cotisé le nombre d'annuités nécessaires.

Outre-Rhin, la réforme va supprimer, à partir de 2012, la possibilité pour les Allemandes ayant cotisé au moins 15 ans de partir à la retraite dès 60 ans. Leur régime sera alors aligné sur celui des hommes, qui peuvent prendre leur pension à 63 ans s'ils disposent de 35 annuités. L'âge minimum de départ est ainsi, en général, bien en deçà de 65 ans en Allemagne. Les 65 ans correspondent à l'âge nécessaire pour une pension à taux plein; la réforme enclenchée le portera à 67 ans... en deux décennies. La pension pleine nécessite en outre 45 annuités; mais cette longue durée doit être relativisée, car de nombreux travailleurs commencent à cumuler des annuités dès l'âge de 15 ans, comme apprentis.

Encore plus instructif est l'exemple du Japon. Le droit à pension est ouvert dès 60 ans, si l'on a cotisé au moins 25 ans. Pourtant, l'âge moyen effectif de départ à la retraite y est bien supérieur, atteignant même 69 ans pour les hommes. Cela démontre que, de fait, l'âge de départ minimal n'est pas la variable clef dans un système de retraite. Ce sont surtout le nombre d'années de cotisation, le rendement de ces dernières, les mécanismes de sur et sous-cotes, et les efforts des entreprises pour conserver les plus de 55 ans dans leurs effectifs, qui jouent sur l'équilibre du système et font office d'incitations à poursuivre une activité au-delà de 60 ans. Un Japonais touche ainsi 70% de sa pension de régime de base à 60 ans, mais 140% s'il part à 70 ans.

En France, on pourrait cependant affirmer que le recul de l'âge de la retraite va surtout permettre d'établir une égalité entre le privé et le public.

►►► Lire la suite page 2

### Annonces

Paroles d'experts Energie Page 13  
Dirigeants ■ Finance, administration, juridique, RH ■ Banque assurance  
■ Conseil, audit ■ Marketing, commercial, communication ■ Santé ■ Industries et technologies ■ Carrières internationales  
Multiposte ■ Collectivités territoriales  
Pages 11 à 16

Consultez notre site: [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## BILAN DU MONDE édition 2010



+ le CD-ROM  
Les comptes de l'économie française par l'Insee  
OFFERT

EN 200 PAGES

Hors-série « Bilan Economie 2010 »  
9,95€ CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde

### L'éclairage de Martin Wolf p. 2



Il faut investir les excédents du secteur privé dans les pays émergents

### Chronique p. 3

« Petite enfance, capital humain, inégalités », par Thibault Gajdos

### Stratégie p. 6

HomeAway, leader mondial de la location de court séjour

## 60 ans, le faux débat

►►► Suite de la chronique de Philippe Askenazy

L'âge effectif dans le public reste en effet en moyenne en deçà de 60 ans, alors qu'il dépasse 61 ans dans le privé. Ce n'est pas faux, mais il existe un moyen bien plus « libéral » de parvenir à cette égalité : mettre fin au refus des administrations d'autoriser les prolongations de carrière de fonctionnaires, qui permet de réduire leur nombre en les laissant partir massivement à la retraite...

Dans le privé en revanche, un employeur ne peut mettre à la retraite d'office un salarié avant son 70<sup>e</sup> anniversaire. Cette disposition laisse aux salariés une grande liberté pour révéler leurs préférences d'âge de départ, en pratique entre 60 et 70 ans. Il est normal qu'un ouvrier veuille partir dès 60 ans, voire plus tôt, et un cadre à 70 ans, aussi bien dans le privé que dans le public. L'espérance de vie sans incapacité d'un homme cadre est de dix années supérieure à celle d'un ouvrier ; et, en général, un cadre a commencé à travailler plus tard qu'un ouvrier et n'accède donc que tardivement à une pension pleine.

Si le débat continue à se focaliser sur le recul de l'âge de la retraite, de surcroît en se basant sur des comparaisons tronquées, la réforme qui en accouchera risque d'être inefficace et inéquitable.

Pourquoi ne tient-on pas compte de l'expérience de débats politiques antérieurs, qui se sont révélés biaisés par des données comparatives erronées ? Ainsi, l'OCDE avait souligné un effondrement de la part du travail dans la valeur ajoutée très prononcé dans l'Hexagone, alors qu'en fait il s'est avéré que c'était plutôt l'inverse ; de même, avait-il décelé une proportion exceptionnelle de smicards en France. Mais cette statistique n'est plus publiée depuis que des économistes allemands, alors en plein débat sur le salaire minimum dans leur pays, ont dénoncé des méthodologies tellement hétérogènes que les comparaisons étaient sans fondement...

Philippe Askenazy, directeur de recherche au CNRS, Ecole d'économie de Paris.



Par Martin Wolf

Quiconque se penche de façon sérieuse sur l'économie mondiale est obligé de constater que, non seulement dans les pays à hauts revenus, mais également dans les grands pays émergents, les aiguillons qui la font avancer sont les mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent en temps de paix qui ont été mises en place. Par ailleurs, l'opinion dominante est que l'on se dirige vers une sortie de crise sans heurt. Rien n'est moins sûr...

Le secteur privé dépense aujourd'hui beaucoup moins que son revenu agrégé. D'après les dernières *Perspectives économiques* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les secteurs privés de six des membres de l'organisation (Pays-Bas, Suisse, Suède, Royaume-Uni, Irlande et Japon) devraient enregistrer cette année un excédent de revenu par rapport aux dépenses équivalant à plus de 10 % de leur produit intérieur brut (PIB). Treize autres pays de l'OCDE présenteront des excédents privés situés entre 5 % et 10 % du PIB, dont les Etats-Unis, avec 7,3 %. La moyenne de la zone euro sera de 6,7 %, celle de l'OCDE de 7,4 %.

Notons que cette ruée vers la frugalité s'est opérée en dépit d'un assouplissement monétaire sans précédent. Si celui-ci a contribué à éviter un effondrement encore plus grand de la dépense privée, les gigantesques déficits budgétaires, qui résultent en grande partie du jeu des stabilisateurs automatiques, ont joué un rôle non moins important. Si les gouvernements avaient tenté de juguler les déficits

## L'éclairage Il faut orienter les énormes excédents du secteur privé des pays à hauts revenus vers les besoins de financement des pays émergents

# Investir plutôt que consommer

budgétaires, comme ce fut le cas durant les années 1930, nous aurions à nouveau plongé dans une Grande Dépression.

Alors comment sortir de la crise ? Pour répondre à cette question, il convient de se mettre d'accord sur les raisons pour lesquelles nous y sommes entrés. Une bonne part de la réponse consiste à souligner qu'une série de bulles a soutenu l'économie mondiale au cours des trois dernières décennies. Derrière elles, s'est formée une superbulle du crédit, qui a crevé en 2008. C'est pour cela que la dépense privée a imploré et les déficits budgétaires explosés.

William White, ancien responsable du département économique de la Banque des règlements internationaux, est l'un des principaux tenants de l'opinion selon laquelle

s'est effectuée sans aucune restriction. L'endettement a en toute logique connu une très forte hausse.

M. White pointe quatre grands déséquilibres : les bulles sur le prix des actifs, notamment sur le prix des actions dans les années 1990 et sur ceux des logements dans les années 2000 ; l'explosion du bilan du secteur financier et l'accroissement de son exposition au risque ; la forte hausse de la consommation de biens d'équipement des ménages dans les pays riches, l'explosion de la construction de logements et de centres commerciaux dans des pays comme les Etats-Unis, ou encore d'usines orientées vers les exportations en Chine ; et enfin les déséquilibres des échanges, avec des flots de capitaux se déversant aux Etats-Unis et dans les pays à fortes dépenses.

## Je ne suis pas d'accord pour dire que les bulles s'expliquent par des erreurs de politique monétaire

ce sont les erreurs de politique monétaire, notamment commises par la Réserve fédérale, qui ont fourvoyé l'économie mondiale.

Selon M. White, les réductions de coûts de cette ruée vers la frugalité s'est opérée en dépit d'un assouplissement monétaire sans précédent. Si celui-ci a contribué à éviter un effondrement encore plus grand de la dépense privée, les gigantesques déficits budgétaires, qui résultent en grande partie du jeu des stabilisateurs automatiques, ont joué un rôle non moins important. Si les gouvernements avaient tenté de juguler les déficits

Je ne suis pas d'accord pour dire que ces bulles s'expliquent par des erreurs de politique monétaire, même si elles ont joué un rôle. Et de toute façon, il fallait bien qu'il y ait un terme à tout cela.

A présent, après l'implosion, nous assistons à d'extraordinaires efforts de sauvetage. Réussiront-ils ou échoueront-ils ?

Par « réussite », j'entends le redémarrage du moteur du crédit dans les pays déficitaires à hauts revenus. Si la dépense du secteur privé se remet à grimper, les déficits budgétaires se résorbent et l'économie semble enfin revenir à la normale.

Par « échec », je veux dire que le désendettement se poursuit, que la dépense privée ne montre aucun signe de reprise vigoureuse et que les déficits budgétaires demeurent bien plus importants, et pendant beaucoup plus longtemps que l'on n'ose aujourd'hui imaginer. Ce serait alors le Japon post-bulle à beaucoup plus grande échelle.

Malheureusement, le résultat de ce que je qualifie de réussite pourrait bien déboucher sur une nouvelle crise financière encore plus grave dans l'avenir, tandis que ce que j'appelle échec aurait pour conséquence que l'on ne pourra plus tirer sur le fil budgétaire, même si en arriver à ce stade pourrait prendre plus de temps que ce que les Cassandre redoutent. Le grand problème reste toutefois de savoir si l'une comme l'autre de ces issues ne finiront pas par nous entraîner dans une crise de la dette souveraine qui, à son tour, aboutirait sans aucun doute à des défauts de paiement, probablement au travers de l'inflation. Bref, les tensions sur les bilans induisent un risque de faillites en série du secteur privé et de dépression, ou bien de banqueroute souveraine et d'inflation, ou encore une combinaison des deux !

Je vois deux moyens par lesquels le monde pourrait alléger le poids de ses dettes en évitant un tel effondrement : un accroissement de l'investissement privé et public dans les pays déficitaires, et une augmentation de la demande des pays émergents. En recourant au premier moyen, la hausse future des revenus rendrait soutenable l'emprunt actuel. Grâce au second, l'épargne générée par le désendettement des secteurs privés des

pays déficitaires irait tout naturellement irriguer l'accroissement de l'investissement dans les pays émergents.

Exploiter de telles possibilités exigerait toutefois une révision radicale des modes de pensée. Dans des pays comme les Etats-Unis ou le Royaume-Uni, on verrait se manifester, parallèlement à de forts déficits budgétaires, une période prolongée, une volonté de promouvoir l'investissement. Dans le même temps, les pays à hauts revenus devraient de façon urgente prendre langue avec les pays émergents afin de discuter d'une réforme de la finance mondiale visant à faciliter un afflux soutenu de fonds nets depuis les premiers vers les seconds.

Malheureusement, personne ne semble disposé à adopter un agenda aussi radical. La plupart des gens espèrent en fait que le monde redeviendra tel qu'il était auparavant. Ce ne sera pas le cas, et il ne faut pas que ce soit le cas. L'ingrédient essentiel d'une sortie de crise réussie consisterait à utiliser les énormes excédents du secteur privé pour financer de vastes investissements, tant publics que privés, dans le monde entier. Seule la Chine a besoin d'une consommation plus soutenue.

Ne commettons pas à nouveau les erreurs du passé. N'espérons pas qu'une frénésie de consommation alimentaire de crédit puisse nous sauver. Investissons plutôt dans l'avenir. ■

Cette chronique de Martin Wolf, éditorialiste économique, est publiée en partenariat exclusif avec le « Financial Times ». © FT. (Traduit de l'anglais par Gilles Berton)



## Le livre Imprévisibles marchés

Christian Walter et Michel de Pracontal signent un livre pédagogique, dont le titre est au final moins rebutant qu'intrigant. L'ouvrage défend la thèse que « les outils mathématiques, qui dominent la finance contemporaine (...), reposent sur le mouvement brownien » et altèrent la perception des risques. L'observation de ce mouvement sur des cellules vivantes par le botaniste Robert Brown (1773-1858) donna lieu à une théorie mathématique sur « les déplacements de particules microscopiques en suspension dans un fluide ». Adapté à la finance, « les processus browniens se sont révélés des outils commodes pour modéliser les fluctuations financières », mais ils ont attribué « aux phénomènes financiers plus de régularité qu'ils n'en ont ».

D'où le « virus B », et l'incapacité de cette approche à prévoir la crise économique actuelle. « La machine à prévoir n'est pas tombée en panne, elle a donné des indications fausses », expliquent les auteurs, qui parlent de « crise de la prévisibilité ».

Ils constatent la limite des modèles propagés à partir du

« virus brownien », dont ils dressent un historique – de Jules Regnault (1834-1894) et sa « science de la Bourse » à David X. Li et sa « copule gaussienne » en 2000 –, qui fonctionnent quand tout va bien, mais ne sont pas faits « pour des périodes de surchauffe », durant lesquelles « la prévision est mise en échec ».

En revanche, dans le sillage de modèles élaborés par le mathématicien français Benoît Mandelbrot (né en 1924), le modèle probabiliste, dit de Lévy, « qui permet d'introduire les risques extrêmes » et appliqué sur la période 1920-1996, prédit sur le court terme un risque de faillite cinq fois plus élevé.

Choissant, disent-ils, le camp du « risque » et de la « responsabilité », Christian Walter et Michel de Pracontal constatent que « les irrégularités expriment le comportement imprévisible des individus (...). Tant que l'on entretiendra le mythe d'un marché régulier, les crises se répéteront en laissant les acteurs aussi impuissants que le Dr Jekyll face au surgissement de son double sauvage, le terrifiant Mr Hyde ». ■

Pierre Jullien

## Les acteurs de l'économie Jacques-Marie Vaslin Joseph Cambon, un financier sous la Terreur

Le nom de Cambon évoque aujourd'hui l'adresse de la Cour des comptes, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, où bientôt siégera comme premier président, Didier Migaud, successeur de Philippe Séguin. Joseph Cambon (1756-1820) est pourtant l'inspirateur de réformes aussi fondamentales que l'établissement du budget, la refonte de la dette publique ou la déclaration de revenus.

La Révolution de 1789 éclate dans un contexte d'incurie financière. L'anarchie et les guerres ne font qu'accroître les déficits. L'économie est atone, les capitaux fuient. Dans le désordre qui règne, un homme n'a de cesse de rappeler que le sort de la Révolution et de ses idées généreuses repose sur une réforme profonde des finances publiques. Joseph Cambon, député de l'Hérault, s'arroge vite une solide réputation dans ce domaine. Il crée le Bureau de la comptabilité, ancêtre de la Cour des comptes. Membre de la commission des finances, il redouble d'ingéniosité pour colmater les déficits. Il lance l'emprunt forcé, un impôt progressif dont la

dernière tranche est de 100 % et qui nécessite la rédaction d'une déclaration de revenus. Cet impôt répond à plusieurs objectifs. Politique, il doit apaiser la colère des sans-culottes. Philosophique, il participe à l'égalité des revenus. Monétaire, les assignats reçus en paiement sont brûlés. Et financier, car le déficit de l'Etat est considérable. Mais l'inflation due aux assignats le rend fort peu rentable.

### La menace de la guillotine

En effet, Cambon n'a pas d'autre recours que de faire tourner la planche à billets. La Convention émet, jusqu'au 27 juillet 1794, 9 milliards de livres en assignats, ce que Cambon légitime en estimant que « sans cette ressource, nous serions esclaves ». Devant la valse des étiquettes, plusieurs lois sont votées, dont celle sur le maximum, qui impose un prix à ne pas dépasser. Ce système, soutenu par la délation et la menace de la guillotine, produit néanmoins un résultat inverse aux espérances. Les spéculateurs stockent les biens, et le numéraire disparaît.

La mesure phare de Cambon reste la création du Grand Livre de

la dette publique, le 24 août 1793. Cette opération a des visées techniques, politiques et financières. Les dettes de l'Etat sont centralisées dans un registre et transformées en un seul titre, la rente 5 %. Mais cette mesure subtile vise également à reconnaître la dette issue de l'Ancien Régime. Cambon peut s'exclamer, non sans candeur : « Républicanisez la dette, et tous les créanciers de la République seront républicains. » L'opération est aussi financière : après un tri sévère, 40 % de la dette est reconstruite. Mais les intérêts ne furent jamais payés sous la Révolution.

La position de Cambon lui vaut beaucoup d'ennemis. Le moins tendre, Robespierre, dit de lui, le 26 juillet 1794 : « La contre-révolution est dans l'administration des finances. » Le risque est grand en ces temps où les têtes tombent facilement. Cambon a finalement raison de Robespierre, dont il vote l'arrestation. Mais, lâché par les Thermidoriens, il doit quitter la direction des finances publiques. Replié près de Montpellier pendant la période napoléonienne, il est élu Représentant lors des Cent jours, et prodigue ses conseils bud-

gétaires à l'Empereur. Mais le retour de la monarchie, pour ce conventionnel régicide, signe l'exil en Belgique, où il meurt en 1820. Cet homme intègre a simplement été là au pire moment. ■

Jacques-Marie Vaslin est maître de conférences à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) d'Amiens.

## Le Monde

Siège social : 80, bd Auguste-Blanqui  
75707 PARIS CEDEX 13  
Tél. :  
Fax. :

Téléx :

Édité par la Société éditrice du « Monde » SA,  
Président du directoire,  
directeur de la publication,  
directeur du « Monde » :  
Eric Fottorino

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 0712C 81975.  
ISSN : 0395-2037

Pré-presses Le Monde  
Impression Le Monde  
12, rue M.-Gunsbourg  
94852 Ivry Cedex  
Printed in France

